



VILLE DE LA TOUR-DE-PEILZ

Communiqué de presse

Ville de La Tour-de-Peilz

Des comptes 2013 qui reflètent la conjoncture favorable

Au cours d'une conférence de presse tenue mercredi 14 mai 2014, la Municipalité de La Tour-de-Peilz a présenté ses comptes pour l'année 2013. Ceux-ci affichent un excédent de revenus de Fr. 6'759'713.-- pour un total de dépenses de Fr. 56'641'725.-- . Une maîtrise rigoureuse des charges et une augmentation significative des rentrées d'impôts expliquent ce résultat. Il s'agit là du neuvième exercice positif depuis 2003.

L'exercice 2013 aura été marqué, du côté des recettes, par une nette hausse des rentrées fiscales. Les impôts sur le revenu et le bénéfice des personnes physiques (+ Fr. 2'217'148.--), sur la fortune (+ Fr. 672'671.--) ainsi que l'impôt à la source (+ Fr. 2'288'146.--, augmentation due principalement à des rattrapages) et l'impôt spécial des étrangers (+ Fr. 395'815.--) sont en effet en forte progression. Il en va de même pour l'impôt sur le bénéfice des sociétés (+ Fr. 421'639.--) et les recettes dites « aléatoires » que sont l'impôt sur les gains immobiliers (+ Fr. 1'639'530.--) et les droits de mutation (+ Fr. 1'217'255.15.--). L'origine de ces chiffres repose principalement sur une conjoncture économique favorable et sur une croissance de l'impôt largement supérieure aux projections sur lesquelles reposait l'élaboration du budget 2013 (de l'ordre de 22%).

Au total, les revenus 2013 de la Commune s'élèvent à Fr. 63'401'438.--.

Pour ce qui est des charges, ces dernières ont été à nouveau maîtrisées. Celles-ci sont toutefois supérieures de 1,8% au budget (soit Fr. 998'845.--) mais intègrent des attributions aux fonds de réserve de Fr. 2'000'000.-- pour le fonds de régulation et la facture sociale et de Fr. 1'000'000.-- pour la provision sur prêt du parking Centre-Ville. Les postes « Biens, services et marchandises » (- Fr. 911'059.--), « Achats de mobilier, matériel et machines » (- Fr. 155'822.--), « Sécurité Riviera » (- Fr. 218'928.--) et « Entretien du patrimoine » (- Fr. 533'723.--) sont inférieurs au budget 2013.

La dette de la commune s'élève à Fr. 16'000'000.-- (hors fondations - 1,45 million) , soit Fr. 1'590.-- par habitant, ce qui représente une charge annuelle d'intérêts de Fr. 36.-- (Fr. 43.-- en 2012). Pour rappel, ces montants étaient de Fr. 37'000'000.-- et de Fr. 128.-- par habitant il y a dix ans (chiffres 2003).

La marge d'autofinancement, pour sa part, est positive, à hauteur de Fr. 11'153'120.--.

Cet exercice très satisfaisant permet à la Municipalité d'envisager avec une certaine sérénité la poursuite de son programme d'investissements qui prévoit, entre autres, la rénovation du collège Courbet, de la Maison de commune et du Château. Ceci dit, la Municipalité reste prudente et consciente des risques financiers liés à une diminution des recettes fiscales, notamment en provenance des entreprises, et du caractère fortement conjoncturel de ce climat financier favorable.

La Tour-de-Peilz, 14 mai 2014

Renseignements :

M. Olivier Martin, municipal responsable des Finances, 079 689 78 07

